



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
28 juillet 2003
Français
Original: anglais

Deuxième session ordinaire de 2003

8-12 septembre 2003, New York

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Questions financières, budgétaires et administratives

Examen annuel de la situation financière, 2002

Rapport de l'Administrateur

Résumé

Le PNUD continue d'être financé au moyen de fonds de sources diverses. Entre 2001 et 2002, le niveau global de ses ressources a augmenté de 11 %, tandis qu'entre 2000 et 2001 il avait augmenté de 9 %. Le total des ressources provenant des donateurs (qui recouvrent les ressources ordinaires et les autres ressources provenant des donateurs, les contributions aux fonds d'affectation spéciale et les recettes au titre des contrats de services de gestion) a enregistré une croissance de 23 % pour atteindre 1 milliard 848 millions de dollars en 2002. Le montant total des contributions des 20 plus grands donateurs s'est établi à 1 milliard 210 millions de dollars en 2002, dont 1 milliard 170 millions de dollars (soit 97 %) provenant des 15 principaux donateurs du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Il convient aussi de noter que le PNUD a réussi à maintenir la croissance de ses ressources ordinaires pour la deuxième année de suite. Ce maintien de tendance est certes encourageant, mais la croissance demeure modeste par rapport aux objectifs fixés par le Conseil d'administration et au volume des ressources nécessaires, au titre des programmes et de l'appui, pour optimiser l'impact des activités de l'organisation, en particulier dans les pays les moins avancés. La hausse du niveau global des ressources tient principalement à l'accroissement du montant des autres ressources. Les autres ressources provenant des donateurs (correspondant à la participation aux coûts des donateurs, aux contributions aux fonds d'affectation spéciale et aux recettes au titre des contrats de services de gestion) ont continué d'augmenter et représentaient 38 % de la masse des recettes en 2002, contre 30 % en 2001. Entre 2001 et 2002, les ressources correspondant à la participation aux coûts des donateurs ont augmenté de 35 %, passant de 182 à 245 millions de dollars, les contributions aux fonds d'affectation spéciale ont augmenté de 39 %, passant de 511 à 711 millions de dollars et les recettes au titre des contrats de services de gestion ont augmenté de 65 %, passant de 88 à 145 millions de dollars. Les ressources locales (participation



aux coûts des pays de programme) représentent toujours une part importante du total des recettes (34 % en 2002, contre 41 % en 2001), ce qui reflète la volonté politique et l'appui des pays partenaires du PNUD.

Il convient de noter que les ressources ordinaires et les autres ressources ne sont pas interchangeables. Pour pouvoir s'acquitter de son mandat et mobiliser d'autres ressources, le PNUD doit disposer d'une base de financement ordinaire suffisante et sûre lui permettant de conserver un caractère multilatéral, impartial et universel. En rappelant la décision historique qu'il a prise concernant le plan de financement pluriannuel et la stratégie de financement de base (98/23), le Conseil d'administration voudra peut-être demander instamment à tous les donateurs de faire en sorte que le PNUD puisse compter, en temps utile, sur des ressources ordinaires prévisibles et plus importantes.

Éléments d'une décision

Le Conseil d'administration voudra peut-être : a) prendre note du document DP/2003/27 et Add.1; b) souligner que la croissance des ressources ordinaires demeure modeste par rapport aux objectifs qu'il a fixés et au volume des ressources nécessaires, au titre des programmes et de l'appui, pour optimiser l'impact des activités de l'organisation, en particulier dans les pays les moins avancés; c) rappeler qu'il est essentiel que les contributions soient versées à temps pour que le PNUD n'ait pas de problème de liquidité et puisse atteindre l'objectif d'une meilleure prévisibilité des ressources; d) prendre note du niveau soutenu des fonds versés à l'organisation au titre des autres ressources et de l'importance de ces ressources pour la réalisation des objectifs du plan de financement pluriannuel.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Abréviations.....		4
Définitions.....		5
I. Introduction.....	1	6
II. Aperçu général.....	2–14	6
III. Ressources ordinaires.....	15–24	13
A. Recettes.....	16	13
B. Dépenses.....	17–20	14
C. Solde des ressources inutilisées.....	21–24	15
IV. Autres ressources.....	25–43	17
A. Ressources locales.....	27–31	18
B. Autres ressources provenant de donateurs.....	32–35	21
C. Contrats de services de gestion.....	36	22
D. Programme des administrateurs auxiliaires.....	37–39	23
E. Réserve pour les bureaux et logements hors siège.....	40–43	24
V. Fonds administrés par le PNUD.....	44–56	25
A. Fonds d'équipement des Nations Unies.....	45–48	25
B. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.....	49–52	26
C. Volontaires des Nations Unies.....	53–56	27
 Annexe		
Vue d'ensemble du PNUD.....		29
Tableau 11a. État des recettes et des dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 2002, et chiffres pour 2001.....		29
Tableau 11b. Actif, passif, réserves et soldes des fonds au 31 décembre 2002, et chiffres pour 2001.....		31

Abréviations

BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BSAI	Bureau des services d'achats interorganisations
CAC	Comité administratif de coordination
CAD	Comité d'aide au développement
CCP	Cadre de coopération de pays
FANUERN	Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FMS/PMA	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés
MCARB	Montants cibles pour l'allocation des ressources de base
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OIT	Organisation internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAPP	Programme d'assistance au peuple palestinien
PFPP	Plan de financement pluriannuel
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
TIC	Technologies de l'information et des communications
UNESCO	Fonds des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNSO	Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse
VNU	Volontaires des Nations Unies

Définitions

Ressources ordinaires : Les ressources du PNUD qui sont amalgamées et non liées. Elles comprennent les contributions volontaires, les contributions de sources gouvernementales, intergouvernementales ou non gouvernementales, les intérêts perçus sur ces contributions et les recettes diverses.

Autres ressources : Les ressources du PNUD autres que les ressources ordinaires, versées pour une affectation à des fins précises, selon les politiques, objectifs et activités de l'organisation, et au titre des services de gestion et d'autres services d'appui fournis à des tiers. Relèvent de cette catégorie les recettes correspondant à la participation aux coûts et les contributions aux fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur. Sur le plan comptable, les contrats de services de gestion, les services d'appui remboursables et d'autres activités (programme des administrateurs auxiliaires et réserve pour les locaux hors siège) sont inclus dans la catégorie des activités financées par les autres ressources.

Ressources du PNUD : Ressources créditées au compte des ressources ordinaires ou au compte des autres ressources du PNUD, ne comprenant donc pas les ressources créditées au compte des fonds.

Budget d'appui biennal : Budget couvrant l'appui aux programmes et la gestion et l'administration pour une période de deux ans.

Fonds administrés par le PNUD : Fonds établis par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD.

Appui aux programmes : Dépenses engagées par des unités administratives (bureaux extérieurs et siège) dont la fonction principale est de concevoir, d'élaborer, d'exécuter et d'évaluer les programmes de l'organisation.

Gestion et administration : Dépenses engagées par des unités administratives dont la fonction principale est de préserver l'identité de l'organisation et d'assurer sa liberté d'action et son bon fonctionnement.

Appui aux activités opérationnelles des Nations Unies : Cet élément comprend quatre composantes qui concernent pour l'essentiel des activités financées par les ressources ordinaires, à savoir l'appui aux bureaux extérieurs, le Groupe des Nations Unies pour le développement, les Volontaires des Nations Unies et le Bureau des services d'achats interorganisations.

Ressources provenant des donateurs : Ressources ordinaires et autres ressources provenant des donateurs, notamment les ressources correspondant à la participation aux coûts des donateurs, les contributions aux fonds d'affectation spéciale et les recettes au titre des contrats de services de gestion.

Ressources locales : Autres ressources provenant des pays de programme.

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu général de la situation financière du PNUD à la fin de 2002, avec les chiffres correspondants au 31 décembre 2001. On y trouvera une analyse globale des activités du PNUD, suivie d'analyses portant sur l'état des ressources ordinaires, des autres ressources et des fonds créés par l'Assemblée générale. L'annexe présente les principales données globales. Tous les tableaux figurant dans le texte récapitulent les données détaillées de l'additif statistique (DP/2003/27/Add.1).

II. Aperçu général

2. Le présent chapitre décrit la situation financière globale des activités opérationnelles du PNUD. Il indique notamment le montant des soldes inutilisés. On trouvera au tableau 1 de l'additif un état récapitulatif de l'ensemble des activités du PNUD. Les données sont ventilées par type d'activité, mais on a agrégé les chiffres afin de donner une vue d'ensemble de la situation financière du Programme.

3. Les programmes du PNUD et les fonds qui y sont associés sont en très bonne voie pour atteindre les objectifs définis dans les plans d'action de l'Administrateur pour la période 2000-2003. Les résultats parlent d'eux-mêmes en cette dernière année du cycle. En outre, la Déclaration du Millénaire et les objectifs du Millénaire en matière de développement ont donné une cohésion certaine aux efforts du système des Nations Unies, dont la dynamique a été relancée en 2002 avec l'adoption de la stratégie relative aux objectifs du Millénaire, qui comprend quatre volets : suivi des objectifs du Millénaire, Projet du Millénaire, Campagne du Millénaire et activités opérationnelles.

4. Si les tendances récentes révèlent une augmentation sensible des contributions versées au PNUD au titre des autres ressources (autres que les ressources de base), celles-ci ne sont pas interchangeable avec les ressources ordinaires. Pour pouvoir s'acquitter de son mandat et mobiliser d'autres ressources, le PNUD doit absolument disposer d'une base de financement ordinaire suffisante et sûre lui permettant de conserver un caractère vraiment multilatéral, impartial et universel. L'Administrateur demeure convaincu que les ressources ordinaires représentent la véritable assise du PNUD. L'objectif tendant à ce que les ressources ordinaires augmentent de façon soutenue jusqu'à atteindre les montants cibles convenus demeure donc une priorité absolue.

5. Le PNUD a mobilisé au total 2,9 milliards de dollars en 2002 (déduction faite des intérêts et recettes diverses), au titre des ressources ordinaires, des autres ressources et des contributions aux fonds. Ce montant record représente une augmentation de 11 % par rapport au chiffre de 2001 (2,6 milliards de dollars). Les recettes au titre des ressources ordinaires ont augmenté de 2 % (passant de 660 millions de dollars en 2001 à 670 millions de dollars en 2002); la tendance à la hausse qui s'était amorcée en 2001 s'est donc confirmée. Les recettes au titre des autres ressources ont augmenté de 14 % (passant de 1,9 milliard de dollars en 2001 à 2,2 milliards de dollars en 2002). Pour la troisième année de suite, les autres ressources provenant des donateurs ont surpassé les ressources ordinaires provenant des donateurs. Par contre, les ressources locales (contributions des pays de

programme au titre de la participation aux coûts) ont diminué de 8 %, s'établissant à 1 milliard de dollars contre 1,1 en 2001.

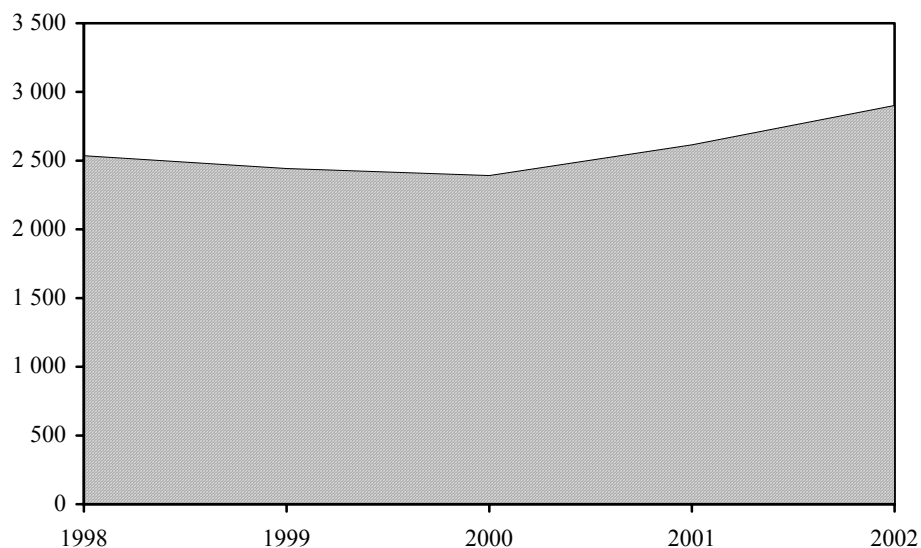
6. Le total des ressources provenant des donateurs (à savoir les ressources ordinaires et les autres ressources provenant des donateurs, les contributions aux fonds d'affectation spéciale et les recettes au titre des contrats de services de gestion) a enregistré une hausse de 23 %, atteignant 1 milliard 848 millions de dollars en 2002. La valeur totale des contributions des 20 plus grands donateurs s'est établie à 1 milliard 210 millions de dollars, dont 1 milliard 170 millions de dollars provenant des 15 principaux donateurs du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Il est à noter que, dorénavant, les donateurs du CAD versent aussi des contributions au titre des autres ressources.

7. Les autres ressources, complément important aux ressources ordinaires du PNUD, ont permis de renforcer les programmes existants et d'établir des partenariats avec divers acteurs tels que la Commission européenne, les banques régionales de développement, la Banque mondiale et le secteur privé. Les fonds d'affectation spéciale thématiques ont été introduits vers la fin de 2001 pour que le PNUD dispose d'un système souple de cofinancement de ses activités de développement ne pouvant pas être financées au moyen des ressources ordinaires ou d'autres fonds de source multilatérale ou bilatérale. Le fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement, institué à la même époque, doit donner au PNUD les moyens institutionnels d'apporter une aide au développement à long terme, à la suite de crises, aux pays de plus en plus nombreux qui en ont besoin.

8. Les contributions aux fonds d'affectation spéciale thématiques (gouvernance démocratique, lutte contre la pauvreté, prévention des crises et redressement, technologies de l'information et des communications, énergie et environnement et VIH/sida) se sont élevées au total à 65,2 millions de dollars en 2002, contre 65,9 millions en 2001. Il convient de noter que si les activités financées au moyen du fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement étaient au début groupées avec celles qui relèvent des ressources ordinaires, il a été décidé qu'à partir de 2002 elles seraient groupées avec celles qui relèvent des fonds d'affectation spéciale thématiques.

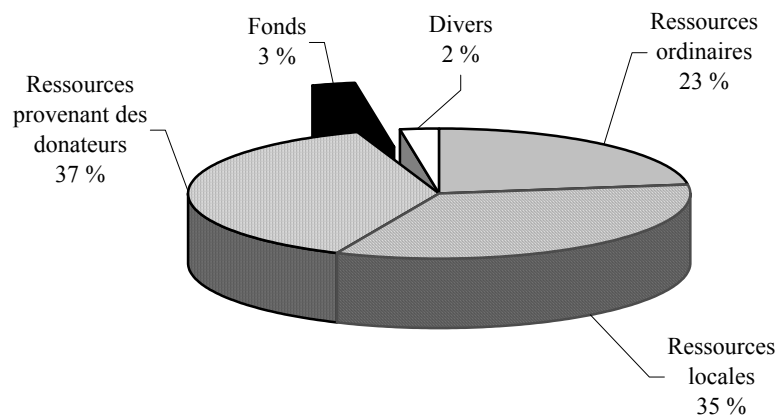
Figure 1
Montant global des contributions : évolution sur cinq ans et composition en 2002

a) Tendence sur cinq ans (1998-2002)



b) Composition en 2002

(2,9 milliards de dollars)



9. Le plan de financement pluriannuel a continué de fournir un cadre général permettant d'assurer la cohérence des politiques et de veiller à ce que l'appui du PNUD soit fonction de la demande des pays, quelle que soit la source de financement. Dans ce cadre, les autres ressources provenant des donateurs (à savoir les ressources correspondant à la participation aux coûts des donateurs, les contributions aux fonds d'affectation spéciale et les recettes au titre des contrats de services de gestion) ont augmenté, en particulier ces cinq dernières années. Les

contributions autres que les ressources ordinaires ont continué d'augmenter, passant la barre des 2,2 milliards de dollars et représentant 77 % du total pour 2002. Les principales augmentations ont été enregistrées au titre de la participation aux coûts des donateurs (35 %) et des contributions aux fonds d'affectation spéciale (39 %).

10. Le montant total des contributions au titre des ressources ordinaires, avant le transfert au budget d'appui biennal, a augmenté de 2 % par rapport à 2001, passant de 660 à 670 millions de dollars, grâce à un soutien accru des donateurs et à l'affaiblissement du dollar des États-Unis. Comme d'habitude, les ressources ordinaires proviennent essentiellement de donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, dont les contributions au titre de ces ressources ont augmenté de 3 %.

Figure 2
**Évolution du montant global des contributions sur cinq ans,
par type de ressources**

(En millions de dollars des États-Unis)

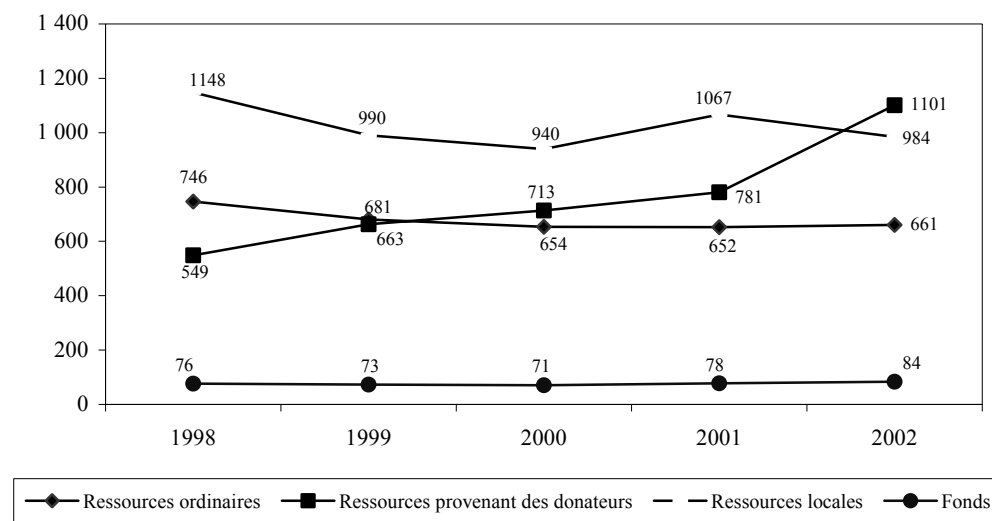


Tableau 1
**Montant des contributions versées par les 20 principaux donateurs
pour le financement de certaines activités^a**

(En millions de dollars des États-Unis)

Donateur	Ressources ordinaires	Fonds d'affectation spéciale, participation aux coûts des donateurs et contrats de services de gestion	Fonds	Total		
				2002	2001	2000
États-Unis ^b	91	43	3	137	110	105
Japon	87	62	3	152	143	196
Norvège	79	60	7	146	105	95
Pays-Bas	70	65	12	147	132	138

Donateur	Ressources ordinaires	Fonds d'affectation spéciale, participation aux coûts des donateurs et contrats de services de gestion	Fonds	Total		
				2002	2001	2000
Royaume-Uni	56	72	7	135	93	79
Suède	54	28	7	89	97	106
Danemark	48	15	5	68	64	63
Suisse	33	11	1	45	40	43
Canada	28	17	1	46	39	35
Allemagne	24	30	3	57	26	24
Italie	17	45	7	69	60	55
France	15	4	1	20	17	19
Finlande	13	8	1	22	19	18
Belgique	11	8	3	22	28	19
Irlande	8	6	1	15	9	6
Total pour les 15 plus grands donateurs du CAD de l'OCDE	634	474	62	1 170	982	1001
Pourcentage du total pour les 20 plus grands donateurs	96 %	96 %	100 %	97 %	96 %	97 %
Espagne ^c	6	3	–	9	15	6
Inde	5	–	–	5	4	4
Australie ^c	4	12	–	16	13	16
Autriche ^c	4	2	–	6	3	6
Chine	3	3	–	6	3	3
Total pour les 20 plus grands donateurs	656	494	62	1 212	1 020	1 036
Total des ressources	663	1 101	84	1 848	1 511	1 418
Pourcentage du total des ressources	99 %	45 %	74 %	66 %	68 %	73 %

Source : Tableaux 6 et 7, DP/2003/27/Add.1.

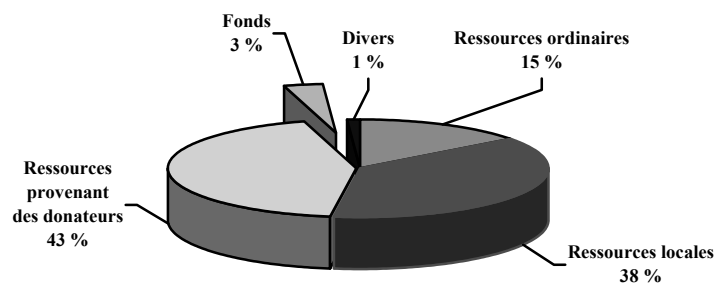
^a Classés en fonction des contributions reçues en 2002 au titre des ressources ordinaires.

^b Y compris les impôts.

^c Donateurs membres du CAD de l'OCDE.

11. Le montant total des dépenses au titre des programmes (y compris les fonds, 77 millions de dollars) est passé à 2,3 millions de dollars, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2001. Sur le total des dépenses de 2002, 1,9 milliard de dollars (soit 85 %) ont été imputés sur les autres ressources (y compris les fonds) et 338 millions de dollars (soit 15 %) sur les ressources ordinaires.

Figure 3
Montant total des dépenses, 2002



Total – 2,3 milliards de dollars

12. La répartition des dépenses entre les régions a été *grosso modo* la même qu'en 2001. Les dépenses au titre des programmes pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes sont restées les plus élevées, représentant 48 % du total, soit 1,1 milliard de dollars. Pour la région Asie-Pacifique, les dépenses se sont chiffrées à 341 millions de dollars, soit 15 % du total. Pour l'Afrique, elles se sont établies à 306 millions de dollars, soit 14 % du total. Les dépenses consacrées aux États arabes ont été de 274 millions de dollars, soit 12 % du total. Pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants, les dépenses se sont chiffrées à 148 millions de dollars, soit 7 % du total. Pour les programmes mondiaux, interrégionaux et régionaux, les dépenses ont été de 74 millions de dollars, soit 3 % du total. Le montant de 1,1 milliard de dollars consacré à l'Amérique latine a été financé à hauteur de 71 % au moyen de ressources locales.

Tableau 2
Répartition des dépenses de programme entre les régions, 2001-2002

(En millions de dollars des États-Unis)

	Ressources ordinaires			Autres ressources		
	2002	En pourcentage	2001	En pourcentage	2002	En pourcentage
Amérique latine et Caraïbes	17	5	18	6	1 055	59
Europe et CEI	22	7	24	7	126	7
Afrique	142	42	141	42	164	10
Asie et Pacifique	108	32	117	35	233	10
États arabes ^a	23	7	25	8	251	12
Divers ^b	26	7	8	2	48	2
	338	100	333	100	1 877	100

^a Y compris le Programme d'assistance au peuple palestinien.

^b Y compris les programmes mondiaux et interrégionaux.

13. Les divers modes d'exécution ont occupé les places suivantes : l'exécution nationale, qui demeure le mode d'exécution principal, représente 68 % de l'ensemble des activités du PNUD, suivie par l'exécution directe (15 %), l'exécution par l'UNOPS (11 %), et l'exécution par d'autres entités, dont les cinq plus importantes sont le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, la FAO, l'OIT, l'UNESCO et l'ONUDI (5 %) (voir tableau 3). C'est surtout dans les pays en crise qu'a été enregistrée la croissance de l'exécution directe, ces pays comptant pour 86 % des dépenses d'exécution directe en 2002 (contre 70 % en 2001). L'exécution directe est considérée comme la plus efficace dans les pays en crise.

Tableau 3
Ventilation des dépenses afférentes aux programmes par modalité d'exécution, pour toutes les activités du PNUD, 2001-2002

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Agent d'exécution</i>	<i>Ressources ordinaires et autres ressources (à l'exception des fonds)</i>			
	<i>2002</i>	<i>En pourcentage</i>	<i>2001</i>	<i>En pourcentage</i>
Exécution nationale	1 495	68	1 330	64
UNOPS	242	11	267	13
Cinq entités principales ^a	46	2	79	4
Autres organismes	59	3	170	8
Exécution directe (PNUD)	343	15	214	10
ONG	30	1	30	1
Total^b	2 215	100	2 090	100

Source : Tableau 11, DP/2003/27/Add.1.

^a Département des affaires économiques et sociales, FAO, OIT, UNESCO et ONUDI.

^b Dont montants dépensés dans les PMA : 149 millions de dollars en 2002; 165 millions de dollars en 2001 et 176 millions de dollars en 2000.

14. À la fin de 2002, le montant total des ressources inutilisées était de 1,9 milliard de dollars (contre 1,6 milliard en 2001). Pour les ressources ordinaires, déduction faite des charges relatives à l'assurance maladie après la cessation de services, il était de 83 millions de dollars, soit 4 % du total. Une provision de 13 millions de dollars a été constituée en 2002 au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Pour les autres ressources, le solde inutilisé a également augmenté, pour atteindre 1,7 milliard de dollars, bien qu'il soit resté stable en pourcentage du total (91 %), comme en 2001. Pour les fonds administrés par le PNUD, le solde était de 98 millions de dollars (contre 99,5 millions de dollars en 2001), soit 5 % du total. Conformément au règlement et aux règles de gestion financière du PNUD, les contributions des donateurs et des pays de programme au titre des autres ressources doivent être versées avant que des dépenses soient engagées pour les projets.

III. Ressources ordinaires

15. Les activités financées au moyen des ressources ordinaires sont indiquées dans les tableaux 4, 5 et 6. On trouvera dans le présent chapitre une analyse des recettes, des dépenses et des ressources inutilisées. Par rapport à 2001, le montant total des recettes, y compris les intérêts et recettes diverses, a augmenté de 4 %, pour atteindre 693 millions de dollars, tandis que le montant total des dépenses a diminué de 5 % pour s'établir à 666 millions. Le solde des ressources disponibles, non compris la réserve opérationnelle, a augmenté de 38 millions, passant de 45 à 83 millions (voir le tableau 4). Si l'on prend en compte la réserve pour charges relatives à l'assurance maladie après la cessation de service (81 millions de dollars en 2002 et 54 millions en 2001), l'augmentation du solde des ressources ordinaires atteint 65 millions de dollars, soit 66 %.

A. Recettes

16. Avant le transfert au budget d'appui biennal, le montant total des contributions au titre des ressources ordinaires était de 670 millions de dollars pour 2002. Le PNUD a mobilisé au total 663 millions de dollars en ressources ordinaires (non compris les intérêts et autres recettes) – ce qui représente une croissance négligeable de 2 % par rapport à 2001 – dont 98 % provenant des pays de programme. Il est encourageant de constater que les ressources locales se sont chiffrées à 14 millions de dollars en 2002, soit une augmentation de 27 % par rapport à 2001 (11 millions), ce qui est considérable.

Tableau 4

Recettes et dépenses pour les exercices clos le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2001

(En millions de dollars des États-Unis)

	Ressources ordinaires		Variation (en pourcentage)
	2002	2001	
Recettes			
Contributions nettes	663,1	651,8	1,7
Intérêts et recettes diverses	29,6	13,1	
Total des recettes	692,7	664,9	4,2
Dépenses			
Programmes	356,8	366,2	(2,6)
Budget d'appui biennal (montant net)	244,1	266,9	(8,6)
Appui aux coordonnateurs résidents	9,2	8,9	(3,4)
Dépenses diverses	55,9	60,9	(8,2)
Total des dépenses	666,0	702,9	(5,3)
Excédent/déficit des recettes par rapport aux dépenses	26,7	(38,0)	
Prélèvements (virements) sur les réserves	2,5	9,0	(72,2)

	Ressources ordinaires		Variation (en pourcentage)
	2002	2001	
Économies, remboursements et autres virements	8,8	(1,8)	
Ressources inutilisées au 1er janvier	45,3	76,1	(40,5)
Ressources inutilisées au 31 décembre	83,3	45,3	83,9
Réserve opérationnelle	147,0	151,6	(3,0)
Solde exprimé en mois de dépenses ^a	4,1	3,4	

Source : Tableau 1 a), DP/2003/27/Add.1.

^a Total du montant disponible dans la réserve opérationnelle et des ressources inutilisées, divisé par la moyenne des dépenses mensuelles (56 millions de dollars en 2002 et 59 millions en 2001). Les ressources inutilisées, soit 83 millions de dollars, représentent moins de deux mois de dépenses.

B. Dépenses

17. Le montant total des dépenses financées au moyen des ressources ordinaires a diminué de 5 % pour s'établir à 666 millions de dollars. On relève pour chaque grande catégorie de dépenses des fluctuations qui reflètent le dynamisme croissant de l'environnement dans lequel le PNUD opère. Les dépenses afférentes aux programmes, y compris celles qui ont trait à l'appui aux programmes, ont également diminué de 5 % et ont été ramenées de 366 à 357 millions de dollars (voir le tableau 4).

18. *Budget d'appui biennal.* Le montant net des dépenses au titre du budget d'appui biennal, soit 244 millions de dollars pour 2002, la première année de l'exercice biennal, est légèrement plus élevé que celui qui avait été enregistré en 2000 (233 millions de dollars). Cette augmentation tient essentiellement aux dépenses initiales relatives à la mise en place du système de planification des ressources et à des licenciements liés au processus de réforme. Le montant de 2002 est inférieur à celui de 2001 (267 millions de dollars), ce qui s'explique surtout par le fait que le processus de réforme s'est traduit par des coupes budgétaires dans le projet de budget pour 2002-2003 (voir DP/2001/21). La répartition des dépenses entre les grandes catégories budgétaires est la suivante : 59 % ont été consacrées aux activités d'appui aux programmes, 21 % à la gestion et à l'administration et 20 % à l'appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies.

19. *Dépenses diverses.* Par rapport à 2001, les dépenses directes ont diminué de 8 %, soit 5 millions de dollars, passant de 60 à 55 millions de dollars. Cette diminution tient essentiellement à une baisse de 4,8 millions du montant des sommes passées par pertes et profits et des provisions diverses, qui a été ramené de 5 millions de dollars en 2001 à 200 000 dollars en 2002 (il était aussi de 200 000 dollars en 2000). Le montant des sommes passées par pertes et profits et des provisions diverses était particulièrement élevé en 2001 car une provision avait été constituée pour couvrir la surévaluation du peso cubain par rapport au dollar des États-Unis.

20. Un actuaire-conseil indépendant a été engagé en 2001 pour procéder à une évaluation actuarielle, au 1er janvier 2001, des engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Il a estimé qu'au 1er janvier 2001, le montant

net de ces engagements, pour l'ensemble des participants, était de 256 millions de dollars. Le PNUD a constitué une provision de 54 millions de dollars pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2002, dont 28 millions au titre des engagements accumulés au 1er janvier 2001 et 26 millions pour 2002. Les montants mis en réserve correspondent à la stratégie de financement actuelle. L'actuaire-conseil a également été chargé de proposer d'autres méthodes de financement des charges futures au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. L'Administration examine actuellement les méthodes proposées en vue d'élaborer une nouvelle stratégie.

C. Solde des ressources inutilisées

21. La disponibilité du solde des ressources inutilisées dépend du degré de liquidité des actifs nets détenus. L'encaisse et les placements constituent l'essentiel des actifs liquides du PNUD. D'autres éléments d'actif complètent les placements et, déduction faite du passif, s'ajoutent au solde des ressources inutilisées. Figurent dans cette catégorie les avances aux bureaux de pays et à d'autres organismes des Nations Unies. Quant au passif, il comprend les engagements non réglés et autres sommes à payer correspondant à des dépenses engagées restant à régler.

22. À la fin de 2002, l'encaisse et les placements du PNUD au titre des ressources ordinaires représentaient un montant total de 150 millions de dollars, non compris la réserve opérationnelle. Considérant que les dépenses totales se sont chiffrées à 666 millions de dollars durant l'année, la situation de trésorerie du PNUD à la fin de 2002 permettait de couvrir environ deux mois et demi de dépenses par prélèvement sur le fonds de roulement. Ces chiffres représentent une modeste augmentation du niveau des liquidités, due essentiellement à des décaissements moins importants, eux-mêmes liés à un budget d'appui biennal réduit au titre des ressources ordinaires. Le PNUD n'a pas puisé dans sa réserve opérationnelle en 2002, ce qu'il avait dû faire en 2001. Lorsqu'il se trouve obligé de faire appel à cette réserve, il lui est impossible de gérer ses ressources financières efficacement, et il lui est plus difficile aussi de faire face à des aléas financiers. Pour que l'exécution des programmes reste conforme à l'objectif convenu, il serait prudent que l'organisation dispose, au titre des ressources ordinaires, de liquidités représentant trois à six mois de dépenses, soit entre 167 millions de dollars et 330 millions de dollars sur la base des niveaux actuels de dépenses.

Tableau 5
Évolution des liquidités, 2002 et 2001

(En millions de dollars des États-Unis)

	2002	2001
Solde initial, 1er janvier		
Encaisse et placements	126,5	71,9
Recettes	692,7	664,9
Dépenses	(666,0)	(702,9)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal précédent	8,8	(1,8)
Prélèvements (virements) sur les réserves et autres virements	2,5	6,6
Total partiel	38,0	(33,2)
Variation nette des avances aux gouvernements et aux agents d'exécution et dépenses engagées mais non encore réglées	(14,7)	87,8
Solde à la clôture, 31 décembre^a		
Encaisse et placements	149,8	126,5

Source : Tableaux 1a) et 1b), DP/2003/27/Add.1.

^a Ce solde s'ajoute aux placements détenus au titre de la réserve opérationnelle (147 millions de dollars en 2002 et 152 millions en 2001).

23. Le solde des ressources inutilisées d'un montant de 83 millions de dollars indiqué au tableau 6 représente l'ensemble des sommes dont dispose le PNUD pour financer les activités dont le coût est imputé sur ses ressources ordinaires. À son niveau actuel, ce solde couvrirait à peine deux mois de dépenses.

Tableau 6
Évolution du solde des ressources inutilisées, 2002 et 2001

(En millions de dollars des États-Unis)

	2002	2001
Solde au 1er janvier	45,3	76,1
Total des recettes	692,7	664,9
Total des dépenses (y compris les dépenses d'appui et autres dépenses)	(666,0)	(702,9)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal précédent	8,8	(1,8)
Prélèvements (virements) sur les réserves et autres virements	2,5	9,0
Solde au 31 décembre	83,3	45,3

Source : Tableau 1 a) du document DP/2003/27/Add.1.

24. Conformément à la décision 99/9 du Conseil d'administration, la formule de calcul du montant de la réserve opérationnelle du PNUD au titre des ressources ordinaires a été modifiée sur la base des documents DP/1999/5/Rev.1 et DP/1999/CRP.9/Rev.1. Compte tenu des chiffres définitifs concernant les recettes et les dépenses de 2002, le montant de la réserve opérationnelle, qui s'élève actuellement à 147 millions de dollars, sera révisé à la baisse et fixé à 142 millions de dollars, et les 5 millions de dollars ainsi dégagés seront affectés aux ressources générales du PNUD.

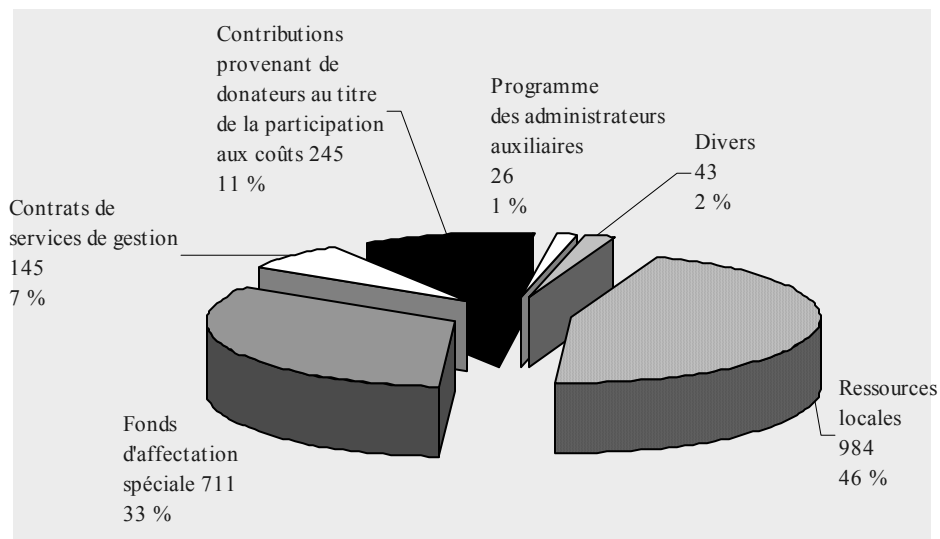
IV. Autres ressources

25. Les autres ressources comprennent principalement les ressources locales et les contributions de donateurs à divers titres (participation aux coûts, fonds d'affectation spéciale, accords de services de gestion, Programme des administrateurs auxiliaires et réserve pour les bureaux et logements hors siège). Le montant total des recettes a augmenté de 187 millions de dollars, passant de 2,1 milliards de dollars en 2001 à 2,3 milliards en 2002. Les contributions versées par des donateurs membres du CAD de l'OCDE ont progressé de 50 %, atteignant 496 millions en 2002 contre 330 millions de dollars en 2001. Les contributions des autres donateurs ont enregistré une hausse de 2 %, passant de 1 milliard 740 millions de dollars à 1 milliard 770 millions. D'autre part, les dépenses ont également augmenté de 7 % (atteignant 128 millions de dollars). Les contributions reçues en 2002 au titre des autres ressources (non compris les intérêts et recettes diverses) se sont chiffrées à un total de 2,2 milliards de dollars, 46 % de ce montant étant constitué par des ressources locales (contre 57 % en 2001 et 55 % en 2000).

26. Si l'on observe l'évolution récente, on constate une nette augmentation des contributions au titre des autres ressources. Les autres contributions provenant des donateurs au titre de la participation aux coûts, des contrats de services de gestion et des fonds d'affectation spéciale ont elles aussi enregistré une forte augmentation, en particulier au cours des cinq dernières années, passant de 495 millions de dollars en 1997 à 548 millions en 1998, puis 663 millions en 1999, 712 millions en 2000, 781 millions en 2001 et 1,1 milliard en 2002, soit, respectivement, une progression de 11 % en 1998, 21 % en 1999, 7 % en 2000, 9 % en 2001 et 41 % en 2002. Les paragraphes suivants analysent séparément chacun des principaux éléments qui constituent les autres ressources : ressources locales; autres ressources provenant de donateurs (contributions de donateurs au titre de la participation aux coûts, des fonds d'affectation spéciale et des contrats de services de gestion); contributions au Programme des administrateurs auxiliaires et contributions diverses.

Figure 4
Contributions/recettes – Autres ressources, 2002

(En millions de dollars des États-Unis)



A. Ressources locales

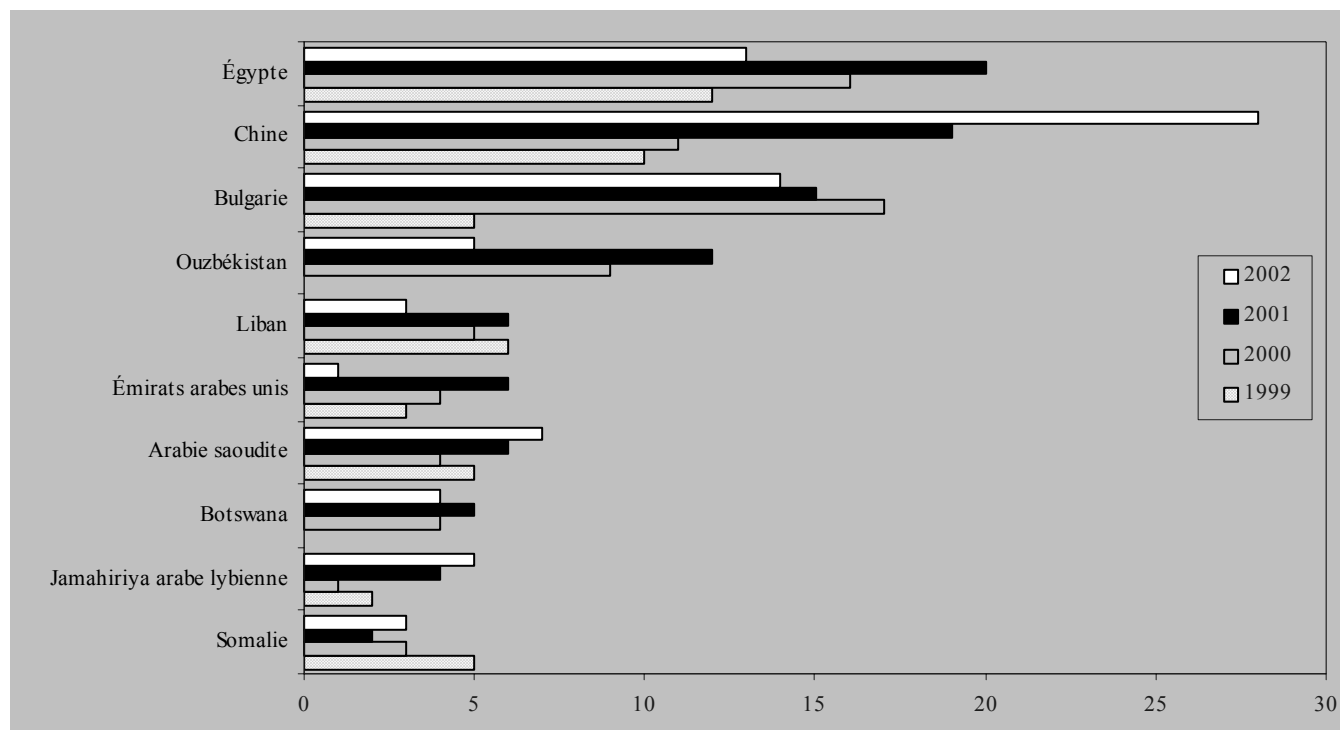
Recettes

27. Les contributions au titre des ressources locales représentent toujours une proportion importante (46 %) du total des recettes perçues en 2002 au titre des autres ressources. En 2002, cette catégorie de ressources a néanmoins diminué de 8 %, passant de 1 milliard 70 millions de dollars à 984 millions, alors qu'en 2001 les contributions versées à ce titre avaient enregistré une hausse exceptionnelle (13 %) puisqu'elles étaient passées de 941 millions de dollars à 1 milliard 70 millions, ce qui représentait un deuxième record après le chiffre sans précédent de 1997 (1 milliard 150 millions de dollars).

28. Ces dernières années, jusqu'en 2001, des pays de diverses régions autres que l'Amérique latine et les Caraïbes avaient accru leur participation au titre des ressources locales. C'était le cas notamment de la Chine, de l'Égypte et de l'Ouzbékistan, dont les contributions avaient sensiblement augmenté entre 2000 et 2001 : celles de la Chine étaient passées de 11 millions de dollars à 19 millions (augmentation de 73 %), celles de l'Égypte de 16 millions de dollars à 20 millions (augmentation de 25 %), et celles de l'Ouzbékistan de 9 millions de dollars à 12 millions (augmentation de 33 %). En 2002, toutefois, l'Égypte et l'Ouzbékistan ont réduit leurs contributions de 35 % et 58 %, respectivement, mais leur participation au titre des ressources locales est restée importante. En revanche, la Chine a continué d'accroître ses contributions, lesquelles ont enregistré une augmentation de 47 %, passant de 19 millions de dollars en 2001 à 28 millions en 2002 (voir figure 5).

Figure 5
Contributions au titre des ressources locales, 1999-2002
(10 principaux donateurs, en dehors de l'Amérique latine et des Caraïbes)

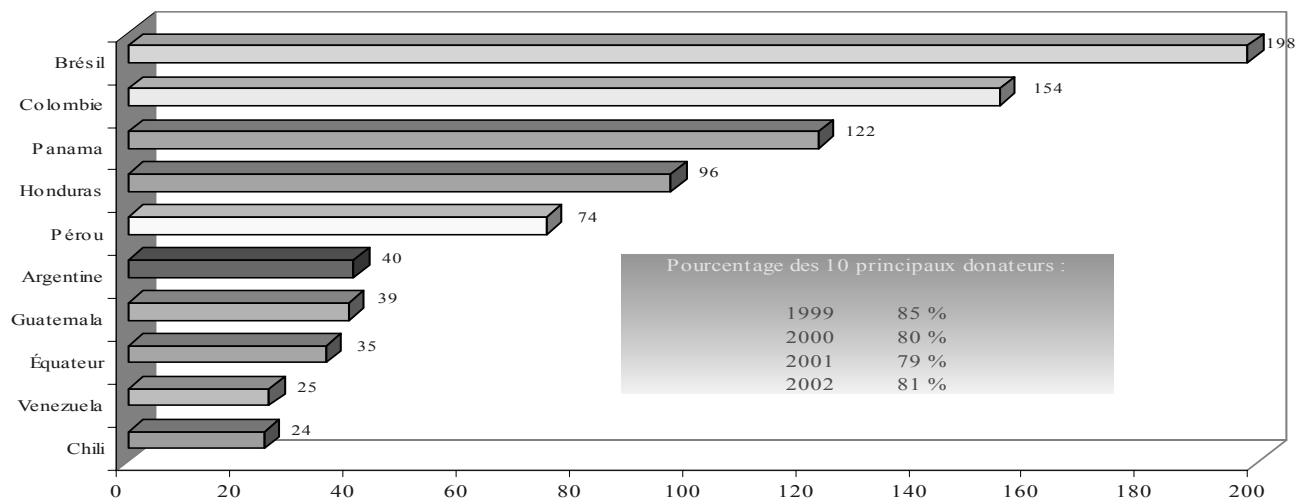
(En millions de dollars des États-Unis)



29. Comme d'ordinaire, environ 81 % des contributions au titre des ressources locales ont été versées par les gouvernements de 10 pays d'Amérique latine et des Caraïbes bénéficiaires de programmes (voir fig. 6). Parmi ceux-ci, c'est le Pérou qui a le plus augmenté ses contributions, dont le montant est passé de 47 millions de dollars à 74 millions de dollars, soit une hausse de 57 %. Dans le cas du Brésil, par contre, les contributions ont diminué de 18 millions de dollars (soit 8 %), passant de 216 millions de dollars en 2001 à 198 millions en 2002.

Figure 6
Contributions au titre des ressources locales, 2002
(10 principaux donateurs)

(En millions de dollars des États-Unis)



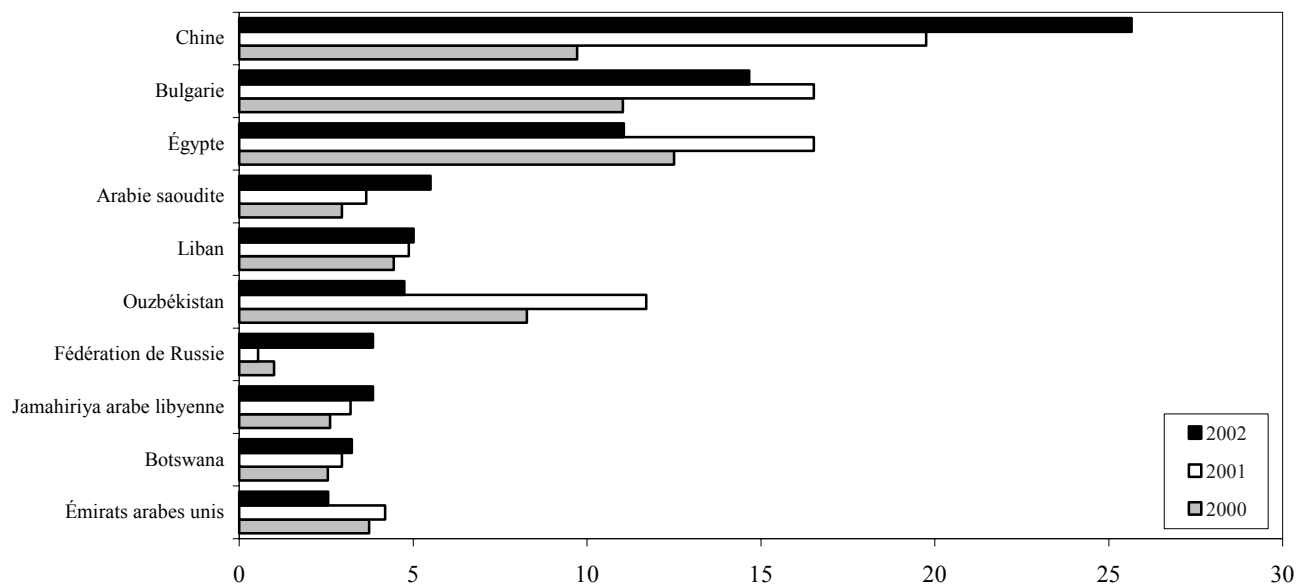
Dépenses

30. En 2002, le montant total des dépenses d'exécution des programmes financées au moyen de contributions au titre des ressources locales s'est élevé à 862 millions, soit 11 % de moins qu'en 2001 (970 millions de dollars). La plus grosse part de ces dépenses demeure imputable aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes, qu'elles soient financées au titre des ressources locales ou au titre de la participation au coût total des programmes. En 2002, la part globale de ces pays a représenté plus de 38 % des dépenses totales au titre des programmes (contre 30 % en 2001) et 88 % des dépenses totales imputées sur les ressources locales (contre 86 % en 2001). Néanmoins, au plan régional, les dépenses d'exécution ont diminué de 10 %, passant de 835 millions de dollars en 2001 à 762 millions de dollars en 2002. Au niveau des pays, dans le cas de l'Argentine, elles ont accusé une forte diminution (57 %), passant de 133 millions de dollars en 2001 à 57 millions en 2002. Dans le cas du Brésil, elles ont également diminué (171 millions de dollars en 2002 contre 209 millions en 2001). En revanche, elles ont augmenté pour le Guatemala (50 %), le Pérou (47 %), le Honduras (37 %), le Chili (35 %), l'Équateur (29 %), le Panama (9 %) et la Colombie (4 %).

31. Il importe également de mentionner qu'en dehors de la région d'Amérique latine et des Caraïbes, les dépenses d'exécution imputées sur les ressources locales ont atteint des montants non négligeables dans les sept pays suivants : Chine (25 millions de dollars), Bulgarie (15 millions de dollars), Égypte (11 millions de dollars), Arabie saoudite (6 millions de dollars), Liban (5 millions de dollars), Ouzbékistan (5 millions de dollars) et Fédération de Russie (4 millions de dollars). Dans le cas de ce dernier pays, les dépenses d'exécution ont quadruplé, passant de 1 million de dollars à 4 millions. Pour l'Arabie saoudite, elles ont enregistré une hausse de 50 %, passant de 4 millions de dollars à 6 millions, et pour la Chine elles ont augmenté de 25 %, passant de 20 millions de dollars à 25 millions (voir figure 7).

Figure 7
Dépenses imputées sur les ressources locales, 2000-2002
(10 principaux pays en dehors de l'Amérique latine et des Caraïbes)

(En millions de dollars des États-Unis)



B. Autres ressources provenant de donateurs

Recettes

32. Les autres ressources provenant de donateurs (fonds d'affectation spéciale et contrats de services de gestion) ont encore augmenté de 41 %, passant de 781 millions de dollars en 2001 à 1,1 milliard de dollars en 2002. Ces ressources ne cessent d'augmenter depuis six ans. Elles ont enregistré une hausse de près de 97 % depuis 1996 (passant de 559 millions de dollars en 1996 à 1,1 milliard de dollars à la fin de 2002) et représentent aujourd'hui 38 % du total des ressources mobilisées par le PNUD. Les ressources du fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement ont enregistré une progression considérable, passant de 43 millions de dollars en 2001 à 96 millions de dollars en 2002.

33. Les fonds d'affectation spéciale thématiques ont été introduits vers la fin de 2001. En 2001, il n'y a eu aucune dépense et des contributions d'un montant total de 22 millions de dollars ont été reçues. En 2002, le montant total des contributions reçues a atteint 30 millions de dollars, soit une augmentation de 39 % (8 millions de dollars). Parmi les sept fonds d'affectation spéciale thématiques, le fonds pour la démocratisation est arrivé en tête avec des contributions d'un montant total de 14 millions de dollars, suivi du fonds d'affectation spéciale pour la réduction de la pauvreté en vue du développement durable, avec des contributions d'un montant total de 8 millions de dollars.

Dépenses

34. Les dépenses imputées sur les autres ressources provenant de donateurs se sont accrues de 2 %, passant de 970 millions de dollars en 2001 à 990 millions de dollars en 2002, ce qui s'explique essentiellement par un accroissement de 30 % des dépenses imputées sur les fonds d'affectation spéciale, lesquelles sont passées de 443 à 579 millions de dollars, dont un montant de 18 millions de dollars imputé sur les fonds d'affectation spéciale thématiques. Parmi ces derniers, celui qui concerne la gouvernance démocratique et celui qui concerne le VIH/sida se sont vu imputer les dépenses les plus importantes en 2002 (14 millions et 3 millions de dollars respectivement).

35. C'est à la région de l'Asie et du Pacifique qu'a été consacrée la plus grande part des autres ressources provenant de donateurs : 221 millions de dollars, contre 134 millions de dollars en 2001, soit une augmentation de 65 %. Les dépenses consacrées aux États arabes ont augmenté de 15 %, passant de 166 millions de dollars en 2001 à 178 millions en 2002. En revanche, celles qui ont été consacrées à l'Amérique latine et aux Caraïbes et à l'Afrique ont enregistré une baisse de 22 % et de 18 % respectivement. Les dépenses consacrées à l'Europe et à la Communauté d'États indépendants se sont maintenues à 87 millions de dollars.

C. Contrats de services de gestion

36. Les contrats de services de gestion passés entre le PNUD et divers donateurs ont tous été exécutés par le Bureau des services d'appui aux projets (UNOPS). Le montant total des recettes (y compris 5 millions de dollars d'intérêts créditeurs) disponibles pour le financement d'activités au titre des contrats de services de gestion s'est élevé à 150 millions de dollars, soit 55 % de plus qu'en 2001 (97 millions de dollars). Au 31 décembre 2002, 111 contrats de services de gestion étaient en vigueur et le montant total des dépenses correspondantes a été de 139 millions de dollars, soit 19 millions de plus qu'en 2001. Au cours de l'exercice considéré, 25 nouveaux projets ont été exécutés, 42 projets ont été clôturés sur le plan comptable et 11 ont été achevés sur le plan opérationnel. Le tableau 7 indique la répartition par région des dépenses au titre des contrats de services de gestion pour 2001 et 2002.

Tableau 7
**Répartition par région des dépenses au titre des contrats de services de gestion
pour les exercices terminés le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2001**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Région</i>	<i>2002</i>	<i>2001</i>
Amérique latine et Caraïbes	31,8	53,8
Afrique	42,3	30,9
Europe et Communauté d'États indépendants	20,2	5,5
États arabes	0,3	4,1
Asie et Pacifique	33,0	20,3
Programmes mondiaux et interrégionaux	10,9	5,2
Total	138,5	119,8

Source : UNOPS

D. Programme des administrateurs auxiliaires

37. Au total, 21 gouvernements ont participé au Programme des administrateurs auxiliaires (contre 19 en 2001). Un total de 201 nouveaux administrateurs auxiliaires ont été mis à la disposition du PNUD en 2002, soit une augmentation de 12 %, ou de 22 administrateurs auxiliaires, contre 19 nouveaux administrateurs auxiliaires en 2001. Au 31 décembre 2002, 258 administrateurs auxiliaires participaient au Programme.

38. Le PNUD a reçu en 2002 des contributions s'élevant à 25,3 millions de dollars pour le Programme des administrateurs auxiliaires, soit une augmentation de 15 % par rapport au montant de 2001 (22,1 millions de dollars). Après une longue interruption, le Portugal, l'Irlande et le Royaume-Uni ont repris leur participation en 2002. De nouveaux mémorandums d'accord ont été signés avec l'Australie et Monaco. Toutefois, ce n'est qu'au début de 2003 que ces deux pays ont mis des administrateurs auxiliaires à la disposition de l'Organisation.

39. Le montant total des dépenses (y compris les dépenses d'appui) s'est élevé à 26,9 millions de dollars (contre 24,7 millions en 2001). Le solde disponible à la fin de 2002 était de 3,6 millions de dollars, ce qui représente une légère baisse par rapport au montant de 2001 (4,2 millions de dollars).

E. Réserve pour les bureaux et logements hors siège

Tableau 8
**Recettes et dépenses pour les exercices terminés le 31 décembre 2002
 et le 31 décembre 2001**

(En millions de dollars des États-Unis)

	2002	2001	Variation (en pourcentage) entre 2002 et 2001
Recettes			
Loyers	1,3	1,1	18,2
Recettes diverses (montant net)	0,9	0,8	12,5
Total des recettes	2,2	1,9	15,8
Dépenses			
Réparations et entretien	0,4	0,6	(33,3)
Dépenses diverses	0,9	0,8	12,5
Total des dépenses	1,3	1,4	(7,1)
Excédent	0,9	0,5	80,0
Excédent (déficit) cumulé au 1er janvier	(4,2)	(4,6)	8,7
Déficit cumulé au 31 décembre	(3,3)	(4,2)	21,4

Source : Tableau 13 du document DP/2003/27/Add.1

40. Avec l'appui du Conseil d'administration, le PNUD continue à se défaire d'une partie de ses avoirs. Comme indiqué précédemment, il a constitué une provision pour passations par pertes et profits et amortissements en 1997. Il gère actuellement 181 unités d'habitation dans 22 pays, contre 256 unités dans 22 pays en 2001. Certaines de ces unités ont été restituées aux gouvernements ou vendues. Quarante-cinq unités appartiennent au PNUD et 136 appartiennent aux gouvernements des pays où elles se trouvent, qui les lui donnent en location.

41. Le tableau 8 donne un état récapitulatif des comptes de la réserve pour les bureaux et logements hors siège. Le tableau 13 de l'additif au présent document (DP/2003/27/Add.1) présente des états distincts des recettes et des dépenses, ainsi que de l'actif et du passif de la réserve. Des montants distincts sont donnés pour les bureaux, les logements et les services d'appui remboursables. La valeur totale des logements s'élevait à 15,3 millions de dollars au 31 décembre 2002, contre 16,6 millions de dollars au 31 décembre 2001. La valeur totale des locaux à usage de bureaux s'établissait à 20,6 millions de dollars au 31 décembre 2002. Le montant net dû au compte des ressources ordinaires a été ramené de 11,9 millions de dollars au 31 décembre 2001 à 10,4 millions au 31 décembre 2002.

42. En 2002, les opérations de location de logements et les opérations de location de bureaux se sont soldées par des excédents de recettes, de 400 000 dollars et de 200 000 dollars respectivement. Des créances d'un montant de 400 000 dollars ont été réglées en 2002. Il restait au 31 décembre 2002 des créances de 1,1 million de dollars, dont le PNUD conteste toutefois la validité.

43. La provision initiale pour amortissements, d'un montant de 14,1 millions de dollars, a été créée en 1996-1997 sur la base de projections d'amortissement des avoirs au 31 décembre 1997 établies par l'administration. Compte tenu des cessions d'actifs qui ont eu lieu au fil des ans et des montants imputés sur cette provision, le solde s'établissait à 9,7 millions de dollars au 31 décembre 2002. Un montant de 90 000 dollars de recettes cumulées provenant de la location de locaux a été utilisé pour réduire les frais capitalisés de remise en état de logements en 2002.

V. Fonds administrés par le PNUD

44. Le tableau 5 a) de l'additif au présent rapport (DP/2003/27/Add.1) contient des données détaillées sur les cinq fonds gérés par le PNUD, dont deux (le Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles et le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement) seront en principe clôturés en 2003. Les résultats des activités de 2002 sont présentés dans la présente section.

A. Fonds d'équipement des Nations Unies

45. Les contributions au Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), au titre de ses ressources ordinaires, ont chuté de 8,6 %, soit 2,1 millions de dollars, le montant total reçu s'étant établi en 2002 à 22,2 millions de dollars. Cette situation tient essentiellement au fait que l'un des principaux bailleurs de fonds a sensiblement réduit sa contribution en 2002. Les contributions au fonds d'affectation spéciale et au titre de la participation aux coûts ont toutefois enregistré une augmentation de 94 % pour atteindre 3,5 millions en 2002, contre 1,8 million en 2001.

46. Honorant son engagement en ce qui concerne la gestion axée sur les résultats, le FENU a présenté son deuxième rapport annuel axé sur les résultats (DP/2002/14) en 2002. Ce rapport a été bien accueilli par le Conseil d'administration dans sa décision 2002/26, dans laquelle il a noté que la mission du Fonds était compatible avec l'objectif principal de la Déclaration du Millénaire concernant l'élimination de pauvreté et jouait un rôle important dans la mise en oeuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés adopté en 2001. Malheureusement, en 2002, les ressources ordinaires dont disposait le Fonds d'équipement des Nations Unies étaient loin de correspondre à la demande des pays programmes, en particulier les pays les moins avancés, concernant ses investissements de faible envergure et ses services de renforcement des capacités dans ses deux domaines d'activité principaux : pouvoirs locaux et microfinancement. À sa deuxième session ordinaire de 2002, le Conseil d'administration, dans sa décision 2002/26, a invité la communauté internationale à aider le FENU à atteindre son objectif de mobilisation de ressources ordinaires de 30 millions de dollars par an.

47. Les contributions aux ressources ordinaires du FENU en 2002 ont été bien en deçà de cet objectif de 30 millions de dollars. Les dépenses au titre des programmes imputées sur les ressources ordinaires ont par conséquent été ramenées à 22,5 millions de dollars. Les répercussions sur le terrain ont été profondes pour les pays de programme touchés. Toutefois, l'impact a été réduit au point où la réduction

inévitables des réalisations n'a pas été proportionnelle à la réduction des dépenses au titre des programmes. Bien que les dépenses afférentes aux programmes au titre des ressources ordinaires aient chuté de 9,7 millions, soit 30 %, par rapport à 2001, les dépenses au titre des programmes pour les fonds d'affectation spéciale et la participation aux coûts ont augmenté de 600 000 dollars, soit 38 %, passant de 1,6 million de dollars à 2,2 millions en 2002. Il est prévu de réduire encore les dépenses au titre des programmes pour les ramener à quelque 18 millions de dollars en 2003 et 2004 au cas où l'objectif de 30 millions de dollars approuvé par le Conseil d'administration ne serait pas atteint. Lors de la session annuelle de 2003, le Conseil a renouvelé sa recommandation à la communauté internationale d'aider à réaliser l'objectif du FENU en matière de mobilisation de ressources.

48. Les ressources inutilisées se chiffraient au 31 décembre 2002 à 53,2 millions de dollars, dont une réserve opérationnelle de 33 millions de dollars. Cette réserve était de 38 millions de dollars en 2001 et a donc baissé de 5 millions de dollars.

B. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

49. Dans sa décision 2000/7, le Conseil d'administration a approuvé la Stratégie et le Plan d'action d'UNIFEM pour 2000-2003. UNIFEM a continué d'exécuter son mandat en axant ses travaux sur ses trois grands domaines thématiques et en appliquant les cinq stratégies fondamentales énoncées dans le plan précédent, qui appuient le rôle novateur de catalyseur d'UNIFEM en faveur de la démarginalisation des femmes et de l'égalité entre les sexes.

50. Le montant total des contributions versées à UNIFEM a augmenté de 6,7 millions de dollars, soit 24 %, passant de 27,9 millions de dollars en 2001 à 34,6 millions en 2002. Une augmentation de 100 % a été enregistrée au titre de la participation aux coûts et des contributions aux fonds d'affectation spéciale, qui sont passées de 7,2 millions de dollars en 2001 à 14,5 millions en 2002. Toutefois, les contributions aux ressources ordinaires sont restées au niveau de 2001 (20 millions de dollars).

51. Les dépenses globales au titre des programmes, y compris les dépenses d'appui versées aux agents de réalisation, ont augmenté de 7,4 millions de dollars, soit 34 %, pour passer de 21,8 millions de dollars en 2001 à 29,2 millions en 2002. Les dépenses au titre des ressources ordinaires ont augmenté de 4,3 millions de dollars, ou 29 %, passant de 15 millions de dollars en 2001 à 19,3 millions en 2002. Quant aux dépenses au titre de la participation aux coûts et aux dépenses financées par des fonds d'affectation spéciale subsidiaires, elles ont augmenté de 3,4 millions de dollars, soit 52 %, pour passer de 6,5 millions de dollars en 2001 à 9,9 millions en 2002.

52. Au 31 décembre 2002, le montant total des ressources inutilisées s'établissait à 24,3 millions de dollars, le même montant qu'un an plus tôt. Ces ressources, jointes aux contributions non versées d'un montant de 15,3 millions de dollars, représentent les crédits non utilisés au titre des projets, soit un montant de 25 millions de dollars pour 2003 et les années suivantes. Conformément à la décision 97/4 adoptée par le Conseil d'administration en janvier 1997, le montant de la réserve opérationnelle a été réexaminé et maintenu à 7,4 millions de dollars à la fin de 2002.

C. Volontaires des Nations Unies

53. L'année 2002 a été la sixième année consécutive de croissance du nombre de Volontaires, qui étaient 5 230, originaires de 158 pays, à exécuter plus de 5 550 missions dans 139 pays. Le coût total des activités a dépassé les 100 millions de dollars pour la troisième année consécutive. Sur ce montant, environ 24 % étaient constitués par des contributions directes aux Volontaires des Nations Unies (Fonds bénévole spécial, participation aux coûts, fonds d'affectation spéciale, financement intégral et contributions directes liées aux activités de maintien de la paix des Nations Unies). Les 76 % restants ont été couverts par imputation directe aux programmes des Nations Unies et d'autres fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, dont le PNUD.

54. On trouvera au tableau 9 un aperçu des recettes liées au Fonds bénévole spécial, à la participation aux coûts, aux fonds d'affectation spéciale, au financement intégral et aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Sauf dans le cas du financement intégral, les contributions à tous les fonds ont augmenté. La baisse des contributions au titre du financement intégral tient à la baisse des recettes provenant de deux donateurs particuliers. Les contributions de 2002 dans le contexte des opérations de maintien de la paix des Nations Unies comportent quelque 3 millions de dollars correspondant à 2001.

Tableau 9

Montant des contributions, 2002 et 2001

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Source</i>	2002	2001
Fonds bénévole spécial	4,4	3,6
Participation aux coûts	2,6	2,0
Fonds d'affectation spéciale	4,5	4,4
Financement intégral	4,2	10,5
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies	8,0	2,9
Total	23,7	23,4

Source : VNU.

55. Le montant total des dépenses au titre des programmes imputées sur des contributions directes a augmenté légèrement en 2002 par rapport à 2001, essentiellement du fait de l'augmentation des dépenses au titre de la participation aux coûts, des fonds d'affectation spéciale et des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Tableau 10
Dépenses au titre des programmes, 2002 et 2001^a

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Source</i>	<i>2002</i>	<i>2001</i>
Fonds bénévole spécial	7,3	7,9
Participation aux coûts	1,2	0,8
Fonds d'affectation spéciale	5,2	4,6
Financement intégral	4,4	4,6
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies	5,0	4,2
Total	23,1	22,1

Source : VNU.

^a À l'exclusion de l'équivalent financier des activités des Volontaires des Nations Unies financées directement par l'Organisation des Nations Unies et d'autres fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, dont le PNUD.

56. Dans sa décision 98/13, le Conseil d'administration a approuvé la création d'une réserve d'un montant initial de 900 000 dollars destinée à couvrir le coût des évacuations sanitaires et pour raisons de sécurité. Le solde d'ouverture de la réserve était de 1,8 million de dollars au 1er janvier 2002. En 2002, la réserve a été reconstituée au moyen de 100 000 dollars provenant des réserves relatives aux coûts prévus au titre des Volontaires. Les décaissements effectués sur la réserve en 2002 se sont élevés à 300 000 dollars au titre des évacuations sanitaires et à 200 000 dollars au titre des évacuations pour raisons de sécurité. Le solde au 31 décembre 2002 s'établissait donc à 1,4 million de dollars. De l'avis de l'Administrateur, il est entièrement justifié de maintenir le solde actuel, étant donné que les dépenses liées aux mesures de sécurité sur le terrain et au niveau interinstitutions devraient augmenter.

Annexe

Vue d'ensemble du PNUD

Tableau 11a

État des recettes et des dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 2002,
et chiffres pour 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>			<i>Fonds</i>			Total		
	<i>2002</i>	<i>2001</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2002</i>	<i>2001</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2002</i>	<i>2001</i>	<i>+/- (%)</i>	2002	2001	+/- (%)
Recettes												
Contributions	670 353	660 724	2	2 153 644	1 885 691	14	84 213	77 584	9	2 908 210	2 623 999	11
Virement au budget d'appui pour la période biennale	(7 215)	(8 970)	(20)	–	–	–	–	–	–	(7 215)	(8 970)	(20)
Contributions nettes	663 138	651 754	2	2 153 644	1 885 691	14	84 213	77 584	9	2 900 995	2 615 029	11
Intérêts perçus	10 035	(32 104)	–	38 516	104 319	(63)	2 140	6 604	(68)	50 691	78 819	(35)
Autres recettes : montant net	19 612	45 211	(57)	61 186	75 967	(19)	8 667	13 160	(34)	89 465	134 338	(33)
Total des recettes	692 785	664 861	4	2 253 346	2 065 977	9	95 020	97 348	(2)	3 041 151	2 828 186	8
Dépenses												
Programmes	337 838	332 585	2	1 876 808	1 757 252	7	77 004	77 430	1	2 291 650	2 167 267	6
Appui aux programmes :												
Agents de réalisation	18 951	33 633	(44)	3 115	23 995	(87)	4 053	5 589	(27)	26 119	63 217	(89)
Coordonnateur résident	5 883	7 613	(23)	7 090	1 837	–	–	–	–	12 973	9 450	–
Services d'appui au développement	3 290	1 261	–	–	–	–	–	–	–	3 290	1 261	–
Programme des économistes	3 694	–	–	–	–	–	–	–	–	3 694	–	–

	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>			<i>Fonds</i>			Total		
	<i>2002</i>	<i>2001</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2002</i>	<i>2001</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2002</i>	<i>2001</i>	<i>+/- (%)</i>	2002	2001	+/- (%)
Budget d'appui pour la période biennale : montant net ^a	244 147	266 892	(9)	161 947	136 908	18	18 796	16 396	15	424 890	420 196	1
Autres dépenses	52 212	60 954	(14)	1 708	2 268	(25)	46	431	(89)	53 966	63 653	(15)
Total des dépenses	666 015	702 938	(5)	2 050 668	1 922 260	7	99 899	99 846	-	2 816 582	2 725 044	3
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	26 770	(38 077)	-	202 678	143 717	41	(4 879)	(2 498)	(95)	224 569	103 142	-
Économies sur les engagements de l'exercice biennal précédent	8 838	(1 831)	-	3 638	353	-	23	78	(70)	12 499	(1 400)	-
Prélèvements (virements) sur les réserves	2 560	15 400	(83)	(1 360)	(2 600)	48	5 000	(800)	-	6 200	12 000	(48)
Remboursement des donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	(70)	(6 373)	-	(14 817)	(4 337)	-	(1 956)	(325)	-	(16 843)	(11 035)	(53)
Ressources inutilisées, 1er janvier	45 250	76 131	(41)	1 490 363	1 353 230	10	99 519	103 064	(3)	1 635 132	1 532 425	7
Total des ressources inutilisées au 31 décembre	83 348	45 250	84	1 680 502	1 490 363	13	97 707	99 519	(2)	1 861 557	1 634 132	15

Source : Tableau 1 a), DP/2003/27/Add.1.

^a Dont dépenses d'administration des bureaux de pays.

Tableau 11b
**Actif, passif, réserves et soldes des fonds au 31 décembre 2002,
 et chiffres pour 2001**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>			<i>Fonds</i>			<i>Total</i>		
	2002	2001	+/- (%)	2002	2001	+/- (%)	2002	2001	+/- (%)	2002	2001	+/- (%)
Actif												
Encaisse	32 791	–	–	15 428	11 629	33	915	1 229	(26)	49 134	12 858	–
Lettres de crédit des gouvernements	–	–	–	47 799	43 523	10	–	–	–	47 799	43 523	10
Placements :												
Réserve opérationnelle	146 960	151 600	(3)	–	–	–	–	–	–	146 960	151 600	(3)
Ressources ordinaires	117 031	126 458	(7)	183 810	212 777	(14)	103 911	105 625	(2)	404 752	444 860	(9)
Autres fonds	1 547 612	1 363 924	13	7 830	–	–	–	–	–	1 555 442	1 363 924	14
Total partiel, placements	1 811 603	1 641 982	10	191 640	212 777	(10)	103 911	105 625	(2)	2 107 154	1 960 384	7
Total des liquidités, lettres de crédit et placements	1 844 394	1 641 982	12	254 867	267 929	(5)	104 826	106 854	(2)	2 204 087	2 016 765	9
Avances des gouvernements et agents d'exécution												
	74 194	63 131	18	175 641	202 283	(13)	5 155	4 838	7	254 990	270 252	(6)
Sommes à recevoir et charges comptabilisées d'avance												
	127 508	138 755	(8)	1 592 186	1 454 931	9	48 430	50 828	(5)	1 768 124	1 644 514	8
Intérêts courus												
	10 960	12 435	(12)	8 765	12 134	(28)	716	1 420	(50)	20 441	25 989	(21)
Sommes à recevoir à long terme												
	–	–	–	693	780	(11)	–	–	–	693	780	(11)
Avoirs spéciaux immobilisés												
	1 570	1 570	–	34 312	34 824	(1)	–	–	–	35 882	36 394	(1)
Prêts aux gouvernements												
	–	–	–	785	967	(19)	539	933	(42)	1 324	1 900	(30)
Total de l'actif	2 058 626	1 857 873	11	2 067 249	1 973 848	5	159 666	164 873	(3)	4 285 541	3 996 594	7
Passif												
Avances aux gouvernements et agents d'exécution												
	14 303	4 943	–	66 262	60 832	9	7 919	5 618	41	88 484	71 393	24
Engagements non réglés												
	46 168	70 801	(35)	129 319	193 808	(33)	5 095	5 785	(12)	180 582	270 394	(33)
Sommes à payer												
	73 750	55 528	33	63 612	65 329	(3)	6 621	6 762	(2)	143 983	127 619	13

	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>			<i>Fonds</i>			<i>Total</i>		
	2002	2001	+/- (%)	2002	2001	+/- (%)	2002	2001	+/- (%)	2002	2001	+/- (%)
Sommes dues (autres ressources)	1 554 664	1 408 833	10	29 600	66 968	(56)	–	–	–	1 584 264	1 475 801	7
Autres éléments de passif	137 863	119 348	16	3 994	3 948	1	1 924	1 789	8	143 781	125 085	15
Total du passif	1 826 748	1 659 453	10	292 787	390 885	(25)	21 559	19 954	8	2 141 094	2 070 292	3
Réserves et soldes des fonds												
Réserve opérationnelle	146 960	151 600	(3)	65 960	64 600	2	40 400	45 400	(11)	253 320	261 600	(24)
Fonds de dotation	–	–	–	3 000	3 000	–	–	–	–	3 000	3 000	–
Réserve pour les bureaux et logements hors siège : montant autorisé	–	–	–	25 000	25 000	–	–	–	–	25 000	25 000	–
Ressources spéciales en capital	1 570	1 570	–	–	–	–	–	–	–	1 570	1 570	–
Ressources inutilisées	83 348	45 250	84	1 680 502	1 490 363	13	97 707	99 515	(2)	1 861 557	1 635 128	14
Total des ressources inutilisées et des ressources spéciales en capital	84 918	46 820	81	1 680 502	1 490 363	13	97 707	99 515	(2)	1 863 127	1 636 698	14
Total des réserves et des soldes	231 878	198 420	17	1 774 462	1 582 963	12	138 107	144 915	(5)	2 144 447	1 926 298	11